Discours de Simone Veil au Congrès Europa-union (Munich, 12 décembre 1980)

Légende: Le 12 décembre 1980, Simone Veil, Président du Parlement européen, s'exprime lors du congrès d'Europa-Union à Munich sur les difficulté économiques, sociales et budgétaires de l'Europe communautaire. Évoquant différentes voies de sortie, elle préconise une modification des pratiques administratives plutôt qu'une réforme des institutions.
Source: Allocution pronconcée par Madame Simone Veil, Président du Parlement européen, au congrès de l'Europa Union, @ European Parliament, Historical Archives - CARDOC.
Copyright: European Parliament, Historical Archives - CARDOC
URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_simone_veil_au_congres_europa_union_munich_12_decembre_1980-fr-fc76683a-0aae-45ed-bb10-e0fd06b9b57e.html
Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MADAME SIMONE VEIL,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN,
À L'OCCASION DU CONGRÈS "EUROPA-UNION"

- MUNICH, LE 12 DÉCEMBRE 1980 -

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

JE VOUDRAIS AVANT TOUTE CHOSE VOUS REMERCIER DE M'AVOIR CONVIÉE À PARTICIPER À CETTE SÉANCE D'OUVERTURE DU CONGRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE D'ALLEMAGNE.

JE NE VOUS CACHERAI PAS QUE C'EST POUR MOI UN GRAND PLAISIR, EN TANT QUE PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL, DE ME TROUVER AJOURD'HUI À MUNICH, DANS UNE MÉTROPOLE QUI A TANT IMPRIMÉ À L'EUROPE LA MARQUE DE SON DYNAMISME, À LA FOIS COMME CENTRE ÉCONOMIQUE ET COMME FOYER INTELLECTUEL. CETTE VITALITÉ, TENANT SANS NUL DOUTE À LA VIGOUREUSE PERSONNALITÉ QUE LA BAVIÈRE A TOUJOURS CONSERVÉE, NOUS PROUVE QUE LA CONSTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE PLUS UNIE NE CONDUIT PAS À AFFAIBLIR LES IDENTITÉS RÉGIONALES ET LOCALES, MAIS LEUR PERMET, AU CONTRAIRE, DE S'ÉPANOUIR EN LEUR DONNANT UN CADRE À L'ÉCHELLE DE NOTRE TEMPS.

JE SUIS HEUREUSE DE M'ASSOCIER À UNE MANIFESTATION QUI MET EN VALEUR L'OEUVRE REMARQUABLE ACCOMPLIE PAR VOTRE ASSOCIATION AU COURS DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES, GRÂCE À L'ACTIVITÉ CONSTANTE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES ET DE SON INSTITUT, AINSI QU'À LA QUALITÉ DE SES ÉDITIONS, DE SES JOURNAUX ET DE SES PÉRIODIQUES.

./.

PLUS PARTICULIÈREMENT, JE VOUDRAIS VOUS EXPRIMER LA RECONNAISSANCE DU PARLEMENT EUROPÉEN POUR L'ACTION QUI A TOUJOURS ÉTÉ LA VÔTRE EN FAVEUR DE L'ÉLECTION DE NOTRE ASSEMBLÉE AU SUFFRAGE UNIVERSEL.

CE N'EST ASSURÉMENT PAS UN HASARD S'IL Y A PLUS DE 18 MOIS, LORS DE LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN, L'UNION EUROPÉENNE A, DANS VOTRE PAYS, JOUÉ UN RÔLE DÉPASSANT LARGEMENT CELUI DES PARTIS POLITIQUES EUX-MÊMES. CE FAIT SOULIGNE À LUI SEUL L'IMPORTANCE DE VOTRE ASSOCIATION. IL MET ÉGALEMENT EN ÉVIDENCE LE LARGE CONSENSUS QUI EXISTE EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE AU SUJET DE L'IDÉE EUROPÉENNE. AU DEMEURANT, LA QUALITÉ ET LA DIFFUSION DE VOTRE JOURNAL EUROPÉEN ATTESTENT QUE, MÊME APRÈS L'ÉLECTION DIRECTE, L'UNION EUROPÉENNE CONTINUE À DONNER À LA CONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE UN ÉLAN DÉTERMINANT.

JE TENAIS À VOUS EN REMERCIER ET À VOUS ENCOURAGER À POURSUIVRE DANS VOTRE VOIE, QUI EST CELLE D'UN FER DE LANCE DE L'EUROPE.

LES DÉFIS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX AUXQUELS L'EUROPE EST CONFRONTÉE VIENNENT D'ÊTRE EXPOSÉS DE FAÇON SI PÉNÉTRANTE QU'IL NE M'EST PAS NÉCESSAIRE D'Y REVENIR. CES DÉFIS À L'EUROPE, CHACUN LES RESSENT ET A CONSCIENCE QU'AU MOMENT OÙ IL FAUT Y FAIRE FACE, LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE SE TROUVE À UN MOMENT CRUCIAL DE SON HISTOIRE.

./.

RAPPELER QUE LA COMMUNAUTÉ TRAVERSE UNE CRISE NE SUFFIT PAS À ANALYSER SA SITUATION. L'EUROPE A CONNU BIEN D'AUTRES CRISES DEPUIS LA MISE EN PLACE DES TRAITÉS, ET C'EST MÊME À TRAVERS ELLES, PAR UNE SORTE DE PHÉNOMÈNE DIALECTIQUE, QU'ELLE A ENREGISTRÉ CERTAINS DE SES PROGRÈS.

LA CRISE ACTUELLE EST TOUTEFOIS DIFFÉRENTE DE CELLES QUI L'ONT PRÉCÉDÉE. EN UN SENS, ELLE EST MOINS GRAVE, CAR CONTRAIREMENT À CE QUI S'EST PRODUIT DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE D'APPLICATION DU TRAITÉ DE ROME, ELLE N'OPPOSE PAS FONDAMENTALEMENT LES ETATS MEMBRES AU SUJET QU'UNE QUESTION INSTITUTIONNELLE RELATIVE À LA NATURE MÊME DE LA COMMUNAUTÉ.

EN REVANCHE, ELLE EST D'UNE GRAVITÉ TOUT AUTRE EN RAISON DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL DANS LEQUEL ELLE SE SITUE, CONTEXTE QUI, NON SEULEMENT N'EST PLUS CELUI DE L'EXPANSION, MAIS EST CELUI D'UNE MUTATION FONDAMENTALE DANS LES CONDITIONS DE NOTRE DÉVELOPPEMENT.

DE CE FAIT, CHACUN DES ETATS MEMBRES EST AUX PRISES AVEC DES DIFFICULTÉS POLITIQUES ET FINANCIÈRES QUI RÉDUISENT CONSIDÉRABLEMENT LA MARGE DE MANOEUVRE, ET COMPTE TENU DU PLAFONNEMENT DE SES RESSOURCES, LA COMMUNAUTÉ SUBIT DES CONTRAINTES SI FORTES QUE CE QUI CONSTITUE L'ESSENTIEL DE SES POLITIQUES SE TROUVE DANS UNE VÉRITABLE IMPASSE.

CE SONT DONC MOINS LES PRINCIPES QUE LA GESTION DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE QUI SONT EN CAUSE, MAIS LES PROBLÈMES SONT D'UNE TELLE AMPLEUR QUE SI L'ON N'Y PORTE REMÈDE, ILS PEUVENT DURABLEMENT ET PROFONDÉMENT ÉBRANLER LA COMMUNAUTÉ.

./.

PARCE QU'ELLE EST DE LOIN LA PRINCIPALE POLITIQUE DE LA COMMUNAUTÉ, ABSORBANT 70 % DE SON BUDGET, C'EST LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE QUI FAIT L'OBJET DES RÉFLEXIONS LES PLUS APPROFONDIES. LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES ET LES GOUVERNEMENTS EN RESSENTAIENT DE PLUS EN PLUS LA NÉCESSITÉ, MAIS JE DIRAI QU'EN RAISON MÊME DE CE QUE REPRÉSENTE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE, ET DES INTÉRÊTS EN JEU, ON OBSERVAIT VIS-A-VIS DE CELLE-CI UNE SORTE D'INHIBITION OU DE RESPECT INCONDITIONNEL. LA PLUPART DES GOUVERNEMENTS N'OSAIENT PAS ABORDER CLAIREMENT LE PROBLÈME, CAR S'ENGAGER DANS CETTE VOIE LEUR SEMBLAIT DONNER L'IMPRESSION À LEUR OPINION PUBLIQUE QU'ILS ACCEPTAIENT INÉLUCTABLEMENT UNE MISE EN CAUSE DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE LE PLUS PRÉCIEUX.

LE REJET DU BUDGET PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN L'ANNÉE DERNIÈRE A CONSTITUÉ L'ÉVÉNEMENT QUI A, POUR UNE LARGE PART, LIBÉRÉ LA COMMUNAUTÉ DU BLOCAGE AUQUEL JE VIENS DE FAIRE ALLUSION. TOUT LE MONDE ADMET AUJOURD'HUI QU'IL FAUT APPORTER À LA POLITIQUE AGRICOLE, SANS METTRE EN CAUSE SES FONDEMENTS, DES AMÉNAGEMENTS DE NATURE À RÉDUIRE L'INCITATION À LA PROLIFÉRATION D'EXCÉDENTS TROP COÛTEUX, INCITATION LIÉE AU SUCCÈS MÊME DE CETTE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE.

EN OUTRE, AUX DIFFICULTÉS LIÉES À LA PRISE EN CHARGE DES EXCÉDENTS - QUI CONCERNENT SURTOUT LES PRODUITS DU NORD DE L'EUROPE - SE SONT AJOUTÉES CELLES QUI CONCERNENT LE SOUTIEN DES MARCHÉS DES PRODUITS MÉDITERRANÉENS, ET AUXQUELLES L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DONNE UNE AMPLEUR NOUVELLE.

./.

La politique de coopération et de développement est, par ordre d'importance financière, la seconde action de la Communauté. Que constatons-nous à cet égard ? Que l'Europe est placée dans un monde marqué par une confrontation Nord-Sud sans précédent, dans un monde où règnent la misère et la famine, un monde qui n'est pas capable d'assurer à des centaines de millions d'hommes et de femmes les conditions de vie les plus élémentaires, un monde dans lequel le désespoir d'un grand nombre de pays très pauvres aggrave dangereusement la déstabilisation des relations internationales.

La Communauté a certes mis en oeuvre une politique de développement novatrice et prometteuse qui se poursuit et s'élargit, comme en témoigne la récente signature de la nouvelle Convention de Lomé. Mais si face aux échecs jusque là rencontrés dans l'instauration d'un nouvel ordre économique international, cette politique donne de l'Europe une image avantageuse, celle-ci ne doit pas masquer l'insuffisance manifeste de l'effort ainsi consenti, par rapport aux besoins globaux du développement, et notamment à ceux des pays les plus démunis, et surtout le coup d'arrêt que les contraintes budgétaires tendent à imposer à cette politique communautaire.

La troisième manifestation de la crise de la Communauté, et qui est en même temps la conséquence de toutes les autres, tient à la disparition progressive de l'initiative dans des domaines nouveaux. Si le plafonnement de la part de T.V.A. affectée aux ressources de la Communauté explique directement l'impossibilité de mettre en oeuvre des nouvelles politiques, cet argument financier n'est pas le seul puisque nous constatons aussi que des actions n'impliquant aucune dépense, telle que l'harmonisation des législations, ou des actions ponctuelles du type de la mise en oeuvre du passeport européen, marquent également le pas. On avait pu penser que ces projets communautaires étaient freinés pour des raisons essentiellement techniques. En réalité, les causes du blocage en paraissent plus profondément tenir aux réflexes nationaux et corporatistes, que la crise écono-

./.

MIQUE ATTISE. S'AGISSANT PAR EXEMPLE DE L'EXERCICE DU DROIT D'ÉTABLISSEMENT, NOUS VOYONS BIEN QUE L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE, NOTAMMENT CHEZ LES JEUNES, INCITE LES PROFESSIONS ET LES POUVOIRS PUBLICS À REFUSER L'INSTALLATION SUR LEUR SOL DE CONCURRENTS VENUS DE L'EXTÉRIEUR.

EN DÉFINITIVE, ET SANS DRESSER UN TABLEAU TROP SOMBRE, FORCE EST DE CONSTATER QUE LA COMMUNAUTÉ S'ESSOUFLE, QUE LES CONTENTIEUX SE MULTIPLIENT ENTRE LES ETATS MEMBRES, ET QU'IL EN RÉSULTE INÉVITABLEMENT UNE PERTE DE CONFIANCE ENVERS L'EUROPE, QUI, EN RAISON MÊME DE SA FAIBLESSE, NE PARAÎT PLUS À MÊME DE RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS ESSENTIELLES DES CITOYENS, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE NIVEAU DE VIE.

POURTANT, CETTE VISION SANS COMPLAISANCE DOIT ÊTRE AU MOINS CORRIGÉE À DEUX ÉGARDS, COMPTE TENU DE DEUX RÉALISATIONS QUI ONT CONSTITUÉ POUR LA COMMUNAUTÉ DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS.

LA PREMIÈRE EST LE SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN QUI, INCONTESTABLEMENT, FONCTIONNE BIEN. NOUS LUI DEVONS LA RELATIVE STABILITÉ DES CHANGES QU'A CONNUE LA COMMUNAUTÉ DEPUIS 1979, ET CELA NOUS A ENCORE ÉTÉ RÉCEMMENT CONFIRMÉ À L'OCCASION DES TENSIONS QUI SE SONT MANIFESTÉES SUR LE DEUTSCH MARK.

LA SECONDE EST L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL. A PEINE 18 MOIS APRÈS SON INSTALLATION, SON EXPÉRIENCE EST ENCOURAGEANTE ET DONNE TORT, EN TOUS CAS, À SES DÉTRACTEURS QUI LUI PROMETTAIENT DÈS LE DÉPART UN ÉCHEC RAPIDE. SI L'ON TIENT COMPTE DES DIFFICULTÉS INTERNES QU'IL À DÛ SURMONTER, DE LA LIMITATION DE SON POUVOIR EN FACE DU CONSEIL, ON DOIT RECONNAÎTRE QUE CE PARLEMENT A SU AFFIRMER SA PRÉSENCE, MANIFESTER DES POTENTIALITÉS ET DONNER À LA COMMUNAUTÉ UNE DIMENSION DÉMOCRATIQUE QUI EST VÉRITABLEMENT RESSENTIE COMME TELLE, PARTICULIÈREMENT DE L'EXTÉRIEUR.

./.

A CES DEUX RÉFORMES MAJEURES S'AJOUTENT, DANS LE VOLET POSITIF DU BILAN, LES PROGRÈS DE LA COOPÉRATION POLITIQUE. GRÂCE AUXQUELS L'EUROPE, PROGRESSIVEMENT, FAIT MIEUX ENTENDRE SA VOIX SUR LA SCÈNE MONDIALE. SI ELLE N'EST PAS À PROPREMENT PARLER UNE ACTION COMMUNAUTAIRE ELLE EN EST BIEN LE PROLONGEMENT INDISSOCIABLE ET C'EST BIEN AINSI QUE LE PERÇOIVENT TOUS LES PAYS QUI, DE L'EXTÉRIEUR, SUIVENT AVEC LE PLUS VIF INTÉRÊT LE PROCESSUS D'UNIFICATION DE L'EUROPE.

JE DIRAI AUSSI QUE, CONFRONTÉS À DES SITUATIONS URGENTES, LES ETATS MEMBRES PARVIENNENT GÉNÉRALEMENT, EN FIN DE COMPTE, À DES SOLUTIONS QUI PRÉSERVENT L'UNITÉ DE LA COMMUNAUTÉ. LE RÉGLEMENT DU DIFFÉREND BUDGÉTAIRE AVEC LE ROYAUME-UNI NOUS EN A DONNÉ L'EXEMPLE. IL EN A ÉTÉ DE MÊME À PROPOS DU MOUTON, COMME EN CE QUI CONCERNE LA SIDÉRURGIE. JE PENSE AUSSI QUE DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE, NOUS DEVRIONS ABOUTIR À CERTAINS ARRANGEMENTS.

S'IL EST HEUREUX QUE, SUR DES DOSSIERS SI DIFFICILES DES COMPROMIS PUISSENT ÊTRE TROUVÉS, ON PEUT CEPENDANT REGRETTER LA FAÇON DONT ON TEND À Y PARVENIR. IL NE ME PARAÎT PAS BON POUR LE PROGRÈS DE L'EUROPE, MÊME SI FINALEMENT L'ACCORD SE FAIT, DE LAISSER SE DÉVELOPPER ENTRE LES ETATS MEMBRES DE TELS FOYERS DE CONTENTIEUX. CETTE CRISPATION DES INTÉRÊTS NATIONAUX PORTE EN EFFET PRÉJUDICE À L'ACCEPTATION DE L'EUROPE PAR L'OPINION. L'ATTITUDE QUI CONSISTE À EXASPÉRER CERTAINS GROUPES SOCIAUX CONTRE L'EUROPE, PRÉSENTÉE COMME LE BOUC ÉMISSAIRE, PUIS À CÉDER, NON SEULEMENT DÉCONCERTE, MAIS LAISSE DES TRACES DURABLES DANS LES ESPRITS.

OR, NOUS DEVONS AVOIR CONSCIENCE QUE, DANS LE CADRE COMMUNAUTAIRE QUI EST CELUI DES TRAITÉS, L'IMMOBILITÉ EST À ELLE SEULE SOURCE DE CONTENTIEUX, PUISQU'ELLE LAISSE JOUER LES PRINCIPES LIBÉRAUX DU MARCHÉ COMMUN SANS QUE DES ACTIONS NÉCESSAIRES À LEUR ENCADREMENT SOIENT MISES EN OEUVRE.

° ° °

AU TERME DE CE CONSTAT, JE CONCLUERAI QUE TOUTES LES VOIES SONT OUVERTES POUR LA COMMUNAUTÉ. CERTES, LES LIENS TISSÉS DEPUIS TRENTE ANS SONT SI FORTS QU'UNE REMISE EN CAUSE RADICALE DU CONCEPT LUI-MÊME NE SEMBLE PAS À CRAINDRE. MAIS L'EUROPE PEUT MARQUER LE PAS ET PEU À PEU RÉGRESSER, OU AU CONTRAIRE PROGRESSER, SELON LES ATTITUDES QUI SERONT LES NÔTRES.

POUR MA PART, JE ME REFUSE, COMME VOUS, À ME RÉSIGNER À UNE EUROPE STAGNANTE, DONT LA CONSTRUCTION SERAIT FIGÉE. EN EFFET, LA COMMUNAUTÉ DE NOS NATIONS, INDÉPENDANTE, DÉMOCRATIQUE, BASTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS, PREMIÈRE PUISSANCE COMMERCIALE DU MONDE ET PARTENAIRE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, POSSÈDE UNE FORCE D'ATTRACTION MORALE ET POLITIQUE QUI EN FAIT UN PÔLE DE RÉFÉRENCE ET UN ESPOIR POUR L'HOMME DANS LE MONDE ENTIER.

A PARTIR DE CELA, C'EST À NOUS QU'IL APPARTIENT DE DONNER À CETTE COMMUNAUTÉ LE SOUFFLE NOUVEAU DONT ELLE A BESOIN POUR ASSUMER SES RESPONSABILITÉS TANT VIS-À-VIS DE SES CITOYENS QUE DE L'EXTÉRIEUR, ET À CETTE FIN, DE REDÉFINIR SES OBJECTIFS COMME SES MOYENS D'ACTION.

° ° °

LA RESPONSABILITÉ DE L'EUROPE, JE LA VOIS D'ABORD S'EXERCER VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR ET CELA ME PARAÎT IMPLIQUER POUR LA COMMUNAUTÉ TROIS OBJECTIFS MAJEURS QU'EN VÉRITÉ PERSONNE N'IGNORE, MAIS QUI ME PARAISSENT DEVOIR ÊTRE RÉAFFIRMÉS AVEC UNE PARTICULIÈRE INTENSITÉ.

./.

EN PREMIER LIEU - ET CELA CONDITIONNE TOUT LE RESTE - IL FAUT QUE L'EUROPE SOIT CRÉDIBLE, AUSSI BIEN LORSQU'IL S'AGIT D'APPLIQUER LES TRAITÉS QUE DE PRENDRE POSITION SUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE INTERNATIONALE. SI LES CONDITIONS DE CETTE CRÉDIBILITÉ NE SONT PAS RÉUNIES, LES EUROPÉENS POURRONT EN EFFET TOUJOURS PARLER HAUT ET FORT, LEUR VOIX RESTERA SANS EFFET.

L'INFLUENCE DE L'EUROPE DANS LE MONDE DÉPEND NON SEULEMENT DE SON POIDS ÉCONOMIQUE ABSOLU, MAIS SURTOUT DE SA CAPACITÉ À METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE COORDONNÉE DONT LA CONDITION ABSOLUE RÉSIDE DANS UNE COORDINATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES. CECI APPARAÎT À L'ÉVIDENCE LORSQU'IL S'AGIT DE L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE OU DU DIALOGUE NORD-SUD, MAIS L'IMPORTANCE DU FACTEUR ÉCONOMIQUE EST ÉGALEMENT CAPITALE POUR LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS DE POLITIQUE EXTÉRIEURE. DANS CE CAS-LÀ, L'ARME ÉCONOMIQUE EST EN EFFET GÉNÉRALEMENT LA SEULE VRAIMENT CONCRÈTE. JE ME BORNERAI À CITER LE CAS DES SANCTIONS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE A DÉCIDÉ DE PRENDRE, À L'OCCASION DES CRISES D'IRAN ET D'AFGHANISTAN.

LA CRÉDIBILITÉ REPOSE AUSSI SUR LA CAPACITÉ DE L'EUROPE À ASSURER SA DÉFENSE. CERTES DIRA-T-ON, IL S'AGIT LÀ D'UN DOMAINE QUI NE RELÈVE PAS DES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ. POUR AUTANT LE PROBLÈME NE SAURAIT ÊTRE ÉLUDÉ, PUISQUE C'EST DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE DE L'EUROPE QUE DÉPEND AVANT TOUT SON INDÉPENDANCE, QUI ELLE-MÊME EST LA CONDITION DE TOUTE SA PRÉSENCE DANS LE MONDE. AINSI ON NE VOIT PAS COMMENT LA COOPÉRATION POLITIQUE POURRAIT SE DÉVELOPPER SANS QUE SOIT POSÉ UN JOUR, AU NIVEAU EUROPÉEN, LE PROBLÈME DE LA DÉFENSE. VOTRE CONGRÈS A DONC EU PARFAITEMENT RAISON D'INTÉGRER CE SUJET DANS VOS RÉFLEXIONS.

./.

En second lieu, l'Europe doit renforcer sa solidarité avec les pays du tiers monde et dans ce domaine se fixer un objectif beaucoup plus ambitieux que celui dont elle s'est contentée jusque là. En effet, cet objectif doit être à la mesure de l'enjeu mondial que revêt aujourd'hui la mise en place d'un nouvel ordre économique international et correspondre ainsi à une vocation particulière de l'Europe qui, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, a un rôle historique à assumer, sauf à accepter d'ici la fin du siècle un irrésistible déclin.

Cela veut dire que notre intervention doit d'abord être plus généreuse, de même que mieux répartie. Nous n'y parviendrons qu'en acceptant de nous défaire d'une certaine conception vis-à-vis de l'aide au développement encore trop répandue. Il ne faut pas que cette aide soit décrite comme un sacrifice qui, en période de récession économique deviendrait de plus en plus difficile à consentir de la part de nos pays, dont la capacité contributive diminuerait. Je dirai au contraire qu'il s'agit d'un "investissement", et même de l'un des investissements les plus porteurs de notre avenir, puisque les marchés du futur, ceux dont dépendent nos emplois, notre niveau de vie, seront désormais de plus en plus ceux des pays en développement. En même temps, et sans que cela soit contradictoire avec l'argument précédent, il nous faut adopter vis-à-vis du tiers monde une attitude différente, en quelque sorte plus modeste, qui vise moins à proposer aux autres un modèle de société ou un système de valeurs, qu'à permettre à chaque pays de façonner lui-même sa propre destinée.

Sans doute est-ce la seule manière pour nous d'affirmer la finalité de l'Europe dans le monde qui est bien de défendre et de promouvoir la démocratie. La démocratie a été un apport de l'Europe à l'Homme. Aujourd'hui, l'Europe est un des rares ilôts de liberté dans

./.

UN MONDE OÙ PRÉVALENT LA FORCE ET LA VIOLENCE ET IL FAUT QU'ELLE DEMEURE LE SYMBOLE ACTIF DE L'IDÉE DÉMOCRATIQUE QUI LUI A VALU SON RAYONNEMENT. A CETTE FIN, NOUS DEVONS SANS RELÂCHE DÉFENDRE, DE TOUTES NOS FORCES, LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE, PARTOUT OÙ ILS SONT MENACÉS, Y COMPRIS EN POURSUIVANT L'APPROFONDISSEMENT DÉMOCRATIQUE DE LA COMMUNAUTÉ.

A L'INTÉRIEUR, LE PREMIER OBJECTIF DE LA COMMUNAUTÉ, IMMÉDIAT, CONCRET, CAPITAL, C'EST DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME BUDGÉTAIRE. POUR Y PARVENIR DANS DES CONDITIONS QUI PERMETTENT UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES CRÉDITS ENTRE LES DIFFÉRENTES POLITIQUES COMMUNES, IL NE SUFFIRA PAS D'AJUSTER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. CERTES, LE BUDGET ACTUEL APPELLE UNE REMISE EN ORDRE À LAQUELLE LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES SE SONT D'ORES ET DÉJÀ ATTELÉES. CEPENDANT, CELLE-CI NE POURRA MODIFIER LES DONNÉES FONDAMENTALES D'UN PROBLÈME LIÉ AU BLOCAGE DES RESSOURCES PROPRES. IL EST DONC INDISPENSABLE DE DÉFINIR RAPIDEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ DE NOUVELLES RESSOURCES, ET POUR QU'UNE TELLE RÉFORME SOIT FINANCIÈREMENT RÉALISTE ET ACCEPTABLE PAR LES ETATS, DE VEILLER À CE QU'ELLE NE SE TRADUISE PAS PAR UNE AUGMENTATION ABSOLUE DES CHARGES DU CONTRIBUABLE, MAIS BIEN PAR UN TRANSFERT DE CERTAINES ACTIONS NATIONALES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE.

J'AJOUTERAI QUE POUR ÉVITER DE FUTURS DIFFÉRENDS, IL ME PARAÎT ESSENTIEL QUE CE SUPPLÉMENT DE RESSOURCES SOIT D'UNE DÉFINITION TELLE QUE SA RÉPARTITION ENTRE LES ETATS MEMBRES REFLÈTE ÉQUITABLEMENT LA CAPACITÉ DE CHACUN.

./.

UNE FOIS SURMONTÉ CE PRÉALABLE BUDGÉTAIRE, LA COMMUNAUTÉ POURRA DIVERSIFIER SON ACTION, DÉVELOPPER LES POLITIQUES NOUVELLES INDISPENSABLES, QU'IL NOUS FAUDRA DÉTERMINER, AVEC LE MAXIMUM DE SÉLECTIVITÉ, DANS LES SECTEURS DONT DÉPEND NOTRE AVENIR ÉCONOMIQUE. LA COMMUNAUTÉ NE DOIT PAS EN EFFET SE BORNER À AIDER LES SECTEURS EN CRISE. IL FAUT AUSSI QU'ELLE CONTRIBUE À LA CONQUÊTE DU FUTUR. LE SECTEUR DANS LEQUEL UNE NOUVELLE POLITIQUE COMMUNE EST LA PLUS URGENTE EST SANS NUL DOUTE CELUI DE L'ÉNERGIE. J'Y AJOUTERAI LA RECHERCHE FONDAMENTALE, LA PROMOTION DES INDUSTRIES DE POINTE, QUI SONT CELLES DONT DÉPENDENT DÉSORMAIS LES CRÉATIONS D'EMPLOIS, TELLES QUE LA TÉLÉMATIQUE, L'INFORMATIQUE OU LES MICRO-PROCESSEURS.

LA POURSUITE DE L'HARMONISATION DES LÉGISLATIONS EST AUSSI UN IMPÉRATIF, NON SEULEMENT POUR FAIRE DE LA COMMUNAUTÉ UNE RÉALITÉ PLUS CONCRÈTE, MAIS AUSSI PARCE QUE LES DIVERGENCES ENTRE LES LÉGISLATIONS NATIONALES CONDUISENT À DES DISPARITÉS DE CONCURRENCE ENTRE LES PAYS ET FONT OBSTACLE À L'EXISTENCE D'UN VÉRITABLE ESPACE ÉCONOMIQUE COMMUN.

DE TELS OBJECTIFS NE DOIVENT PAS EMPÊCHER LA COMMUNAUTÉ D'ENGAGER CONCURREMMENT DES ACTIONS PLUS PONCTUELLES, DE CARACTÈRE EMBLÉMATIQUE. LE PASSEPORT EUROPÉEN EN EST UN, DE MÊME QUE LE TIMBRE EUROPÉEN EN EST UN. A NOUS D'EN IMAGINER D'AUTRES, MAIS NE SOUS-ESTIMONS PAS LA VALEUR SYMBOLIQUE DE TELLES INITIATIVES. C'EST SANS DOUTE PARCE QU'ELLES FONT AUJOURD'HUI DÉFAUT QUE L'EUROPE N'EST PLUS SUFFISAMMENT PRÉSENTE DANS L'ESPRIT DES CITOYENS.

° ° °

./.

J'AI RÉSOLUMENT CHOISI, EN DÉFINISSANT CES OBJECTIFS, UNE APPROCHE EMPIRIQUE QUI NE M'A PAS CONDUITE À RETENIR - ET VOUS L'AUREZ CERTAINEMENT NOTÉ - D'OBJECTIFS PROPREMENT INSTITUTIONNELS. JE L'AI D'ABORD FAIT SANS DOUTE PAR TEMPÉRAMENT PERSONNEL. MAIS AUSSI PARCE QU'IL ME PARAÎT PLUS OPPORTUN DE CONSIDÉRER AUJOURD'HUI LES BUTS À ATTEINDRE PAR LA COMMUNAUTÉ DANS LE MOYEN TERME DES ANNÉES QUI VIENNENT PLUTÔT QUE DANS UNE PERSPECTIVE À TROP LONG TERME. JE NE DIS PAS QU'UNE TELLE RÉFLEXION À LONG TERME, TOUJOURS MOTIVANTE ET PORTEUSE D'ESPÉRANCE NE SOIT PAS UTILE, MAIS LE RÉALISME IMPOSE D'ADMETTRE QUE LE CLIMAT DU MOMENT NE PERMET PAS D'ENVISAGER POUR LES PROCHAINES ANNÉES DE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES FONDAMENTALES.

AU SURPLUS, LA DÉMARCHE QUE PRÔNENT VOLONTIERS CERTAINS DOCTRINAIRES, SOULEVANT À PRIORI LES PROBLÈMES INSTITUTIONNELS, NE ME PARAÎT PAS LA MIEUX ADAPTÉE À LA POURSUITE DE LA CONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE. EN CELA, JE NE FAIS D'AILLEURS QUE ME RÉFÉRER À L'APPROCHE QUI ÉTAIT CELLE DE ROBERT SCHUMAN LUI-MÊME. LE CHOIX DE CELUI-CI A BIEN ÉTÉ DE FONDRE PROGRESSIVEMENT LA COMMUNAUTÉ SUR DES SOLIDARITÉS DE FAIT, PLUTÔT QUE DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL PRÉALABLE QUI AURAIT D'EMBLÉE INSTAURÉ UNE ENTITÉ SUPRANATIONALE. CERTES, ROBERT SCHUMAN AURAIT PU, EN 1950, FAIRE UN CHOIX DIFFÉRENT ET EN UN SENS, CELA LUI AURAIT ÉTÉ PLUS FACILE QU'À NOUS AUJOURD'HUI COMPTE TENU DE LA SITUATION QUI ÉTAIT ALORS CELLE DE NOTRE CONTINENT. CEPENDANT, C'EÛT ÉTÉ UN IMMENSE PARI, DONT LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC AURAIT ENGAGÉ POUR TRÈS LONGTEMPS LA DESTINÉE DE L'EUROPE. C'EST SANS DOUTE PARCE QU'ILS N'ONT PAS VOULU PRENDRE LE RISQUE D'UN TEL ÉCHEC QUE LES FONDATEURS DE LA COMMUNAUTÉ ONT ENGAGÉ CELLE-CI DANS UNE VOIE D'EMPIRISME, C'EST CELLE D'UN PROCESSUS ORIGINAL, MAIS À BIEN DES ÉGARDS IRRÉSISTIBLE.

./.

Il me paraît donc vain, en raison même de l'originalité de cette approche, de rechercher à quel schéma constitutionnel correspond un tel processus, sinon pour dire qu'il me paraît étranger à toute classification traditionnelle. Pour illustrer ce propos, je soulignerai que d'ores et déjà, les compétences reconnues à la Communauté portent pour une part non négligeable sur des matières qui, dans un système fédéral, appartiendraient aux provinces. Les problèmes qu'au niveau allemand posent parfois les négociations communautaires portant sur des législations qui relèvent des Länder en sont une conséquence que vous connaissez bien. En revanche, certaines compétences qui, par nature, relèveraient de la plus souple des confédérations, et je pense à la diplomatie, ont conservé un caractère national.

Dans ces conditions, c'est bien de la poursuite d'une approche empirique et imaginative, certes non exclusive des adaptations aux traités qui pourraient être nécessaires, que me semble dépendre la poursuite des objectifs que j'ai mentionnés.

Je n'ignore pas les limites que cette approche empirique comporte. Le mécanisme qui, dans l'esprit du traité de Rome, devait nous faire passer automatiquement de l'union économique à l'union politique, s'est en effet enrayé. Il faut en conclure que cette vision purement déterministe ne suffit pas, et que la construction européenne ne peut aujourd'hui aller de l'avant que grâce à une dose suffisante de volontarisme politique.

Est-ce à dire que le schéma de Robert SCHUMAN ne soit plus à jour ? Je ne le pense pas. Car ce schéma reposait sur des institutions fortes, capables de maintenir la vitesse du processus communautaire : un Conseil qui décide, en principe à la majorité ; une Commission source d'initiatives ; une Cour de Justice gardienne des traités ; un Parlement qui devait être élu au suffrage universel.

./.

C'EST SÛREMENT PARCE QUE LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES N'ONT PLUS RÉPONDU À CE QUE L'ON ATTENDAIT D'ELLES, MAIS SE SONT ENLISÉES DANS LA GESTION D'UNE ÉNORME ENTITÉ ADMINISTRATIVE, QUE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE S'EST PEU À PEU RALENTIE.

NOUS AVONS SUFFISAMMENT CONSTATÉ LES INCONVÉNIENTS RÉSULTANT DE L'INCAPACITÉ DU CONSEIL À DÉCIDER OU DES FAIBLESSES DE LA COMMUNAUTÉ POUR EN TIRER LES CONSÉQUENCES QUI S'IMPOSENT : IL Y A BESOIN, DANS LA COMMUNAUTÉ ACTUELLE, D'UN RÉTABLISSEMENT DES INSTITUTIONS. MAIS CE RÉTABLISSEMENT, JE CROIS QU'IL DOIT SE FAIRE EN TENANT LE PLUS GRAND COMPTE DE LA SPÉCIFICITÉ DU MODÈLE COMMUNAUTAIRE ET DE SES INSTITUTIONS.

PARCE QU'IL EST L'ORGANE NOUVEAU, ENTHOUSIASTE, QUI SYMBOLISE LE PLUS GRAND PROGRÈS QUALITATIF DE LA CONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE DEPUIS L'ORIGINE, LE PARLEMENT EUROPÉEN ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL EST L'INSTITUTION DONT TOUS CEUX QUI MILITENT POUR L'UNION EUROPÉENNE SONT EN DROIT D'ATTENDRE LE PLUS.

POUR ÊTRE EN MESURE DE SATISFAIRE CETTE ATTENTE, LE PARLEMENT DOIT D'ABORD JOUER UN RÔLE PLUS IMPORTANT DANS LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE. DEPUIS UN AN ET DEMI, LES PARLEMENTAIRES ONT MONTRÉ QU'ILS ENTENDAIENT ASSUMER LEURS FONCTIONS DANS CE DOMAINE AVEC UN GRAND SENS AIGU DES RESPONSABILITÉS, MAIS QU'ILS VOULAIENT ÊTRE ENTENDUS.

L'INFLUENCE DE NOTRE NOUVELLE ASSEMBLÉE EST D'AILLEURS DÉJÀ PLUS PERCEPTIBLE QUE NAGUÈRE PUISQUE, SANS ÉVOQUER À NOUVEAU LES CONSÉQUENCES DU REJET DU BUDGET DE 1980, JE NOTERAI QUE POUR LA PREMIÈRE FOIS, À L'OCCASION DE LA PRÉPARATION DU BUDGET DE 1981, LE CONSEIL A ACCEPTÉ DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU PARLEMENT PORTANT SUR LES DÉPENSES OBLIGATOIRES. IL N'EN DEMEURE PAS MOINS

./.

www.cvce.eu

QUE LE RÔLE DU PARLEMENT COMME "CO-AUTORITÉ" BUDGÉTAIRE EST POUR UNE BONNE PART THÉORIQUE, DANS UN SYSTÈME OÙ IL NE PEUT NI MODIFIER LA PLUPART DES CRÉDITS, OBLIGATOIRES DANS UNE PROPORTION DE 84 %, NI AGIR SUBSTANTIELLEMENT SUR LES CRÉDITS DISPONIBLES DONT L'AUGMENTATION EST PLAFONNÉE.

OR, LE BUDGET EST PRÉCISÉMENT L'INSTRUMENT PAR LEQUEL UN PARLEMENT DÉMOCRATIQUE DOIT POUVOIR CRITIQUER ET INFLÉCHIR LES POLITIQUES SUIVIES PAR L'EXÉCUTIF. AUSSI, L'ARGUMENT SELON LEQUEL LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE COMMUNAUTAIRE DEVRAIT PORTER SUR DES DONNÉES STRICTEMENT FINANCIÈRES ET S'ABSTRAIRE DU CONTENU DES ACTIONS QUI SONT À L'ORIGINE DES DÉPENSES N'EST PAS ACCEPTABLE.

POUR QUE LE PARLEMENT EUROPÉEN PUISSE JOUER CE RÔLE, IL FAUT QU'UN DIALOGUE VÉRITABLE S'ÉTABLISSE AVEC LE CONSEIL, ET QUE LA COMPÉTENCE GÉNÉRALE DU CONSEIL NE SOIT PAS DISCUTÉE AU COURS DE LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE. IL Y A LIEU ÉGALEMENT D'ALLER ENCORE PLUS AVANT DANS LA VOIE DÉJÀ SUIVIE POUR CORRIGER LES IMPERFECTIONS ET METTRE FIN AUX INCERTITUDES DE LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE QUI PORTENT ATTEINTE À L'EXERCICE DES POUVOIRS DU PARLEMENT.

QUANT AU POUVOIR LÉGISLATIF DU PARLEMENT, S'IL CONVIENT DE POURSUIVRE UNE RÉFLEXION APPROFONDIE SUR LES CONDITIONS DANS LESQUELLES À L'AVENIR CE POUVOIR POURRAIT S'AFFIRMER DANS LA PERSPECTIVE D'UNE MODIFICATION ÉVENTUELLE DES RAPPORTS INSTITUTIONNELS, IL EST À MON SENS ENCORE PLUS NÉCESSAIRE ET MÊME URGENT DE RECHERCHER COMMENT AFFIRMER NOTRE AUTORITÉ EN CE DOMAINE DANS LE CADRE ACTUEL.

A CET ÉGARD, IL ME PARAÎT QU'UNE AMÉLIORATION DE NOS PRATIQUES ADMINISTRATIVES TENDANT À UN MEILLEUR SUIVI DES SUITES DONNÉES À NOS PRISES DE POSITION SUR LES PROJETS DE DIRECTIVES ET DE RÈGLEMENTS TRANSMIS PAR LE CONSEIL ET LA COMMISSION PERMETTRAIT

./.

www.cvce.eu

AUX MEMBRES DE NOTRE ASSEMBLÉE D'ÊTRE MIEUX INFORMÉS ET, PAR LÀ-MÊME D'EXERCER UN CONTRÔLE RÉPÉTÉ PLUS RIGOUREUX ET DONC EFFICACE. J'AI DEMANDÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMETTANT UNE TELLE INFORMATION.

SI L'ON VOIT MAL COMMENT LE PARLEMENT POURRAIT AUJOURD'HUI ÊTRE AMENÉ À SE PRONONCER SUR LES PROJETS DE DIRECTIVES AVANT QUE LE CONSEIL LUI-MÊME EN SOIT SAISI, POURQUOI NE PAS IMAGINER QUE LA COMMISSION FASSE ÉTAT RÉGULIÈREMENT, ET DE FAÇON PRÉCISE, DEVANT LE PARLEMENT ET PLUS PARTICULIÈREMENT DEVANT LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES, DE SES INTENTIONS DANS TEL OU TEL DOMAINE.

DE MÊME, POURQUOI NE PAS IMAGINER QUE PAR UN ACCORD TACITE LA COMMISSION ACCEPTE DE PRENDRE À SON COMPTE LES PROPOSITIONS DE RÈGLEMENTS OU DE DIRECTIVES ADOPTÉES DE SA PROPRE INITIATIVE ET DANS CERTAINES CONDITIONS PAR LE PARLEMENT.

TOUTEFOIS, CE QUI ME PARAÎT SANS DOUTE LE PLUS IMPORTANT AUJOURD'HUI, ET JE DIRAI LE PLUS GRAVE, C'EST D'AFFIRMER LA RÉALITÉ DE L'EUROPE ET DE CONDUIRE LES RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS ETATS MEMBRES À LE FAIRE.

LE PARLEMENT EUROPÉEN, À LUI SEUL, ET QUELS QUE SOIENT SES POUVOIRS, NE POURRAIT FAIRE RENAÎTRE UNE COMMUNAUTÉ DÉCLINANTE.

C'EST AINSI QUE LA PERSPECTIVE DE L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES PROPRES NOUS CONDUIT, À JUSTE TITRE, À POSER EN TERMES CLAIRS CE PROBLÈME ET À FAIRE DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES QUI PUISSENT ÊTRE EFFECTIVEMENT MISES EN OEUVRE.

C'EST AINSI ÉGALEMENT QUE NOUS DEVONS APPORTER NOTRE SOUTIEN À LA COMMISSION POUR QU'ELLE NE SOIT PAS BRIDÉE DANS DES INITIATIVES QUI DEVRAIENT ÊTRE PLUS AUDACIEUSES QUE PAR LE PASSÉ.

./.

En effet, si nous n'y prenons pas garde, le champ d'activité communautaire risque de se réduire comme une peau de chagrin. Les pouvoirs du Parlement européen, plus ou moins consacrés ne trouveraient plus à s'affirmer que dans un champ d'action de plus en plus restreint.

C'est donc la volonté politique européenne elle-même qu'il nous faut stimuler. Nous le pouvons par notre poids sur les gouvernements, notamment à travers l'action des groupes politiques. Nous devons également le faire par notre influence directe sur l'opinion publique des citoyens de la Communauté.

C'est par la qualité de nos débats, par notre capacité à faire comprendre le rôle positif de la construction européenne que nous atteindrons cet objectif.

Face à une inquiétude grandissante dans des difficultés réelles qui sont loin d'être à leur terme, nous devons répondre par des propositions et des suggestions précises intégrant davantage la dimension communautaire.

Le Parlement européen n'étant pas directement aux prises avec les contraintes de la vie politique nationale, doit, à cet égard, tirer un parti exceptionnel de sa spécificité. Il est à même de confronter les courants de pensées qui se dégagent ici et là, d'en être l'observateur privilégié dans ses aspects européens et donc le catalyseur. Il lui appartient de faire naître des convergences pour une approche nouvelle des grands problèmes de société.

Mon propos n'est pas aujourd'hui d'en discuter le contenu, mais nombreux sont ces problèmes qui nécessitent une approche globale, qui ne soit pas enfermée dans des schémas de pensée traditionnels. Nous avons déjà prouvé notre capacité à conduire ce type de réflexion à l'occasion du débat sur le dialogue Nord-Sud qui a démontré la faculté de notre Parlement de faire preuve à la fois d'imagination et de réalisme.

./.

D'AUTRES PROBLÈMES, SANS DOUTE PLUS PROCHES DES PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES DE NOS CONCITOYENS ET NÉCESSITANT UNE APPROCHE GLOBALE RÉSOLUMENT EUROPÉENNE ET NOVATRICE SE POSENT AUJOURD'HUI AVEC LA MÊME ACUITÉ. NOUS SAVONS DÉSORMAIS QUE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN SERA UNE SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE ON S'ENRICHIRA MOINS, DANS LAQUELLE MOINS D'EMPLOIS SERONT CRÉES. COMMENT PARVENIR À COMPENSER CES TENDANCES GRÂCE À UNE ORGANISATION SOCIALE DIFFÉRENTE, PERMETTANT UN TRAVAIL MIEUX RÉPARTI ET UNE QUALITÉ DE VIE MEILLEURE ?

COMMENT NE PAS VOIR QU'UNE RÉFLEXION SUR NOTRE AVENIR, PROPRE À RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS COMME AUX ASPIRATIONS QUI SE FONT JOUR, NE PEUT IGNORER L'INTERPÉNÉTRATION MANIFESTE QUI EXISTE ENTRE DES PROBLÈMES COMME CEUX DE L'EMPLOI, DU RÔLE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ, OU MÊME DE LA DÉMOGRAPHIE.

COMMENT IGNORER QUE LA DIMENSION EUROPÉENNE, PAR LA DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES ACQUISES, MAIS AUSSI PAR LA COMMUNAUTÉ DES VALEURS ET DES INTÉRÊTS PERMETTRAIT D'OUVRIR DES DÉBATS SUR CES THÈMES ESSENTIELS DE FAÇON PLUS COMPLÈTE ET PLUS OBJECTIVE, BREF PLUS RICHE.

L'IMPUISSANCE DES POLITIQUES MENÉES POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS QUI NOUS ASSAILLENT PROUVE L'INADÉQUATION DES RÉPONSES APPORTÉES JUSQUE LÀ PAR LES ETATS. CES RÉPONSES, CONDITIONNÉES PAR LES PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES À COURT TERME, NE PRENNENT PAS SUFFISAMMENT EN COMPTE LA GLOBALITÉ DE LA CRISE ET LES INTERDÉPENDANCES QU'ELLE MET EN JEU. DANS LE MÊME TEMPS, NOUS VOYONS PROGRESSIVEMENT SE MANIFESTER DANS DES MILIEUX ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES TRÈS DIVERS LA VOLONTÉ DE VOIR NEUF, DE PENSER ET D'AGIR AUTREMENT. DES CRIS D'ALARME FUSENT, DES IDÉES GERMENT MAIS RETOMBENT, ATTIRÉES PAR L'IMPLACABLE PESANTEUR DE L'EXISTANT IMMÉDIAT.

./.

IL Y A BIEN LÀ UNE RESPONSABILITÉ ÉCRASANTE MAIS EXALTANTE POUR LA COMMUNAUTÉ ET PLUS PARTICULIÈREMENT POUR LE PARLEMENT EUROPÉEN : FAIRE PREUVE DE GÉNÉROSITÉ ET D'IMAGINATION POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN QUI CONDUISE À CONCEVOIR ET À FAÇONNER UNE NOUVELLE EUROPE, CAPABLE DE DONNER À LA GÉNÉRATION QUI VIENT ESPOIR DANS SON AVENIR ET DANS SON DESTIN.